



DESTINATAIRE(S) : Monsieur Richard Brunelle – Office de consultation publique de Montréal
C.C. : Claude Marcotte – Groupe IBI/DAA
EXPÉDITEUR : Catherine Vachon
DATE : 10 juin 2009
PROJET : ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
PROJET N^o : 18034
OBJET : Réponses à la question supplémentaire des commissaires

Bonjour,

Vous trouverez à la suite la réponse à la question supplémentaire des commissaires qui nous a été adressée le 3 juin dernier.

Question :

La semaine dernière, il a été fait mention du fait que la cession possible à la Ville de Montréal d'une partie du site de l'ancien Séminaire avait été évoquée au cours des discussions qui ont précédé la présentation du dossier à l'étude. Dans la version écrite de son mémoire (doc. 8.14), M. Pierre Pomerleau affirmait que la Ville de Montréal « aurait refusé de prendre possession de portions du site que lui offrait CATO pour la modique somme de 1\$ » (page 8).

Le promoteur pourrait-il confirmer cette information? Le cas échéant, pourrait-il donner plus de détails sur cette proposition? Plus largement, dans le cadre des discussions qui ont précédé la présentation du projet de transformation du site de l'ancien Séminaire, la commission aimerait savoir s'il a été examiné ou évoqué, entre le promoteur et la Ville, un scénario qui aurait pu comporter une session partielle du terrain à celle-ci. Si tel a été le cas, la commission aimerait en connaître les modalités.

Réponse :

Aucune offre formelle de cession de terrain n'a été faite à la Ville de Montréal par le promoteur. Cette possibilité a toutefois été évoquée lors de rencontres de travail avec les représentants du Guichet unique de la Ville, mais elle n'a pas été poussée plus à fond et aucun montant n'a été discuté. Le promoteur est cependant disposé à poursuivre les discussions en ce sens, tant au niveau des boisés qu'au niveau des escaliers et des accès publics qui devront être assurés sur la propriété.